

Bulletin municipal Rohan

Saint-Samson - Saint-Gouvry

SOMMAIRE

Édito.....	p. 1
Coup de projecteur !	p. 2
Mémento.....	p. 3
CCAS	p. 4
Informations diverses	p. 5
Petite Annonce.....	p. 5
Vie associative.....	p. 6
Dans ma commune.....	p. 8

Prochain numéro : le 10 avril 2021

CECI EST VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Nous tenons à rappeler à tous, et en particulier aux associations, que ces pages sont à leur disposition pour transmettre toute information susceptible d'intéresser les Rohannais, qu'il s'agisse de festivités, d'évènements, d'animations, etc.

*Nous demandons à toute personne souhaitant faire paraître des informations dans le Bulletin Municipal de bien vouloir nous les communiquer **au plus tard le 25 du mois courant**, pour une publication le mois suivant. Nous ne pouvons garantir la publication d'une information qui nous serait transmise tardivement.*

À vos claviers ! À vos stylos ! Vous pouvez déposer vos informations inscrites sur papier libre à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture, ou nous les envoyer par email : mairie@rohan.fr

Édito

Chères Rohannaises,
Chers Rohannais,

Les derniers jours de février ont été marqués par un beau temps presque printanier. Il est l'heure pour la commune de se parer de ses beaux atouts estivaux !

Cela commencera notamment par le fleurissement prochain de la Rue du Lac, selon un projet conçu par l'entreprise crédoinoise Green Design.

Nos beaux édifices patrimoniaux attirent déjà l'œil des touristes et font l'objet d'un savant entretien afin de pouvoir garder accessible ce patrimoine pour tous. Les travaux à la maison éclusière de Rohan se poursuivent et le bâtiment devrait pouvoir accueillir le Bureau d'Information Touristique de Pontivy Communauté dès juin.

L'heure est aussi à la sécurité, avec la mise en place d'un radar pédagogique déplaçable, que vous croiserez sans doute prochainement, au détour d'une entrée de la ville.

Prenez soin de vous et de vos proches !



Victorien Leman,
Maire de Rohan

Ce bulletin est téléchargeable sur rohan.fr

COUP DE PROJECTEUR !

Aux origines de Rohan (1/4)

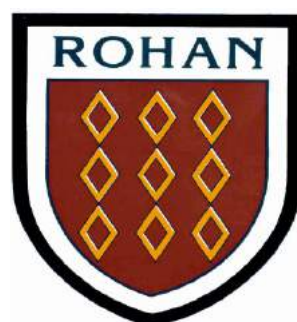
Le moins que l'on puisse dire est que le nom de Rohan aura marqué l'Histoire et acquis au fil du temps un lustre qui ne se dément pas encore aujourd'hui. Pourtant, la plupart des gens oublie que Rohan est aussi une petite commune d'environ 1600 habitants située à 16 km à l'est de Pontivy et à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Josselin, qui se développe dans la vallée de l'Oust, aujourd'hui partie du Canal de Nantes à Brest. La petite ville, et le château qui lui est associé, berceau du célèbre lignage éponyme, tire profit d'un réseau hydrographique assez dense, à la confluence entre l'Oust et l'un de ces petits affluents, qui prend sa source à Menesy, en Crédin. Ce réseau hydrographique est alimenté par deux sources, auprès desquelles on trouve des chapelles : la source Notre-Dame et la source Saint-Martin. Le relief est, à cet endroit, assez escarpé et il faut vraisemblablement voir dans cette situation l'origine du nom du bourg, Rohan venant du breton « Roc'han » qui signifie « petit rocher ». Ces éminences topographiques dominant des zones de confluence sont, de tout temps et en particulier au Moyen Âge, des lieux propices à l'installation de fortifications, comme c'est le cas à Rohan.

Si la famille de Rohan fait l'objet de multiples ouvrages, la bibliographie concernant la ville de Rohan elle-même est beaucoup plus discrète. Le seul travail monographique d'importance que l'on peut noter est celui de l'abbé Pierre-Marie Martin qui publia, en 1926, l'*Histoire de Rohan et Saint-Gouvry (1104-1926)*. La carte archéologique permet de localiser plusieurs structures attribuables à la Protohistoire et à l'Antiquité, notamment à Saint-Gouvry et à Saint-Samson ainsi qu'au Champ Fablet, mais aucune de ces structures n'a fait l'objet de fouilles archéologiques récentes. Les opérations recensées depuis les années 2000 ont concerné exclusivement la rue et la place du Château. Les résultats sont toutefois quelque peu décevants en comparaison de la documentation d'archives, puisque les vestiges mis au jour par les fouilles ne sont pas antérieurs à la fin du Moyen Âge. En 2006, l'archéologue Jocelyn Martineau avait ainsi découvert un fossé séparant la supposée motte castrale (aujourd'hui partie du cimetière) de la basse-cour (Place du Château), ainsi qu'un bâtiment à usage domestique dont les sols d'occupation dataient du XVI^e siècle (au sud-est de la basse-cour) et les vestiges d'une tour circulaire d'un diamètre de 14 m pouvant dater du XV^e siècle, à la jonction entre la basse-cour et la motte, côté Oust. Le diagnostic mené par l'archéologue Karine Vincent à l'hiver 2014, en préalable à la construction du Centre Communal de Santé, n'a également révélé que des vestiges postérieurs à la fin du Moyen Âge. Ainsi, les opérations archéologiques n'ont concerné que la basse-cour de l'espace castral, non la haute-cour ou la motte (aujourd'hui le cimetière). Il est possible que les vestiges antérieurs à la fin du Moyen Âge aient totalement disparu lors de la reconstruction du château au XV^e siècle, mais il n'est, en tout état de cause, pas à exclure que la basse-cour des XII^e-XIV^e siècles ait pu se trouver à un autre endroit. En l'absence de preuve positive, il n'est pas possible d'être plus catégorique à cet égard.

Tandis que la plupart des historiens et des archéologues font découler l'existence de Rohan de l'installation du château, dans les premières décennies du XII^e siècle - château dont on ne sait finalement que fort peu de choses -, proposer une réflexion sur la morphogénèse du bourg de Rohan nous a semblé être une évidence, d'autant plus qu'une telle approche n'avait jamais été réalisée. Selon cet angle, il s'agit de comprendre l'évolution du bourg de Rohan par l'étude régressive de toutes les sources en notre possession, afin d'en déduire des dynamiques diachroniques et émettre des hypothèses quant aux origines de Rohan.

Si, de prime abord, le sujet semble relativement bien balisé et connu, il s'est avéré que la plupart des certitudes reposaient en fait sur des suppositions, plus ou moins étayées, et impliquaient un réexamen en profondeur de la question. Les recherches menées permettent ainsi de documenter trois aspects essentiels de la vie de tout foyer de peuplement : l'influence du réseau viaire, l'impact des pôles dévotionnels et enfin le rôle moteur du pôle de commandement qui, dans le cas de Rohan, est manifestement le château.

Les prochains bulletins municipaux seront ainsi l'occasion de partir à la redécouverte des origines de Rohan et des Rohan !



MEMENTO

La Mairie est ouverte

-du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

-le samedi de 9h à 12h

Accueil téléphonique : 02 97 51 50 33

N° d'astreinte (en cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture de la mairie) : 07 61 73 94 23

Maison de Santé

9, rue du Château

*Service médical : Dr Herquin

Prendre rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h, au 02 97 08 74 39.

Service de garde le soir de 19 h à 7 h et le week-end du samedi 12 h au lundi matin. Composer le 15 (service médical à la maison) ou le 18 (sur la voie publique).

114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques).

*Cabinets d'infirmières :

Cabinet des Halles, Jéhanno - Allano :

02 97 51 50 71

Cabinet du Château, Glais - Carret :

02 97 38 93 97 et 02 97 38 41 84

*Orthophoniste : Lauren Vourch :

vourchlauren@gmail.com

*Masseurs-kinésithérapeutes : David et Éric Mignard :

02 97 51 54 37

*Assistantes sociales : Mme Gasnier et Mme Lemoine :

02 97 25 05 24

Déchetteries

*Déchetterie de Gueltas :

-lundi, de 14h à 17h

-jeudi et samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

*Déchetterie de Bréhan :

-lundi et mercredi, de 9h30 à 12h

-samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

*Déchetterie de Crédin :

-lundi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

-mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à 17h

-samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Pharmacie

3 rue de Kérentrée

B. Guéhenneux : 02 97 51 50 07

Pour connaître la pharmacie de garde et d'urgence la plus proche, composer le 3237.

Ouverture :

-Lundi : 8h30-12h45 / 13h45-20h

-Mardi : 8h30-12h45 / 13h45-19h30

-Mercredi : 9h-12h45 / 13h45-20h

-Jeudi : 8h30-12h45 / 13h45-19h30

-Vendredi : 8h30-12h45 / 13h45-20h

-Samedi : 9h-12h45 / 13h45-18h

Naturopathe / réflexologue

Annie Michard, 2 rue du cuir vert

du lundi au samedi, sur rendez-vous uniquement.

Visites à domicile possibles.

Contact : 06.25.30.38.99

Service vétérinaire

3 rue du Pont d'Oust

Taleb Bashir : 02 97 51 50 47

La Poste

Mardi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30

Jeudi : 10h15 - 12h et 14 h - 16 h 30

Samedi : 8h45-12h

Levée du courrier : du lundi au vendredi 15 h 30 ; le samedi 11 h 25.

Gendarmerie

Le Poteau

Ne pas hésiter à prendre contact ou rdv

Rohan : 02 97 51 50 11 - Josselin : 02 97 22 20 26

Permanences à Rohan : le vendredi 14 h - 18 h

Le 17 est à réserver aux urgences.

Contact courriel :

cob.josselin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Marché des Halles

Le vendredi après-midi

-Boucherie-charcuterie Gildas Eonnet

-Poissonnerie Françoise Jégo

- Saucissons Ludovic Carpentier

- Crêpes « CroqCracq et Crêpes » Vanessa Houssa

- Couscous Mohame Ali Rejeb

- Artisan boulanger médiéval

-NOUVEAU ! Jus de Pomme et cidre de Régigny

Le dimanche matin

-Pouic Pouic rôtisseur

-Huîtres et coquillages Legal

Itinérants

-le lundi soir : rôtisserie Gauthier (Belle Étoile)

-le vendredi soir : pizza Belle Étoile

-le samedi soir : Délice Pizza, aux halles

-le jeudi : poissonnerie, en plusieurs lieux

Taxis - Ambulances

Ambulances Tanguy : 02 97 38 94 90

Ambulances Le Roscouët : 02 97 38 85 33

Bibliothèque municipale

Place du Château

Horaires d'ouverture en période scolaire :

* Mercredi de 13h30 à 18h

* Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

* Vendredi de 13h30 à 16h30

*Samedi de 10h30 à 12h

Contact : 02.97.38.58.04

Ou par courriel : bibliotheque@rohan.fr

NOUVEAU - Depuis le 25 novembre, la bibliothèque a lancé un service Biblio Drive !

Centre Communal d'Action Sociale

Compte-rendu du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de ROHAN s'est réuni en session ordinaire le 1er février 2021 à 18h.

Présents : Victorien LEMAN, Carolle LE FUR, Laurence JOUANNO, Nadine CADIO, Stéphanie JOUANNO, Yoann NICOLAS, Anne-Lise CARRO, Geneviève GUILLAUME, Monique JOSSO, Marie-Jeanne LE DEZ, Eric LE NORNAND, Jacqueline MALARD, Bernard NIZAN, Marie-Jeanne THEVENOT.

Absentes et excusées : Candice CAUDAL – Delphine MACE - Monique IAPACHINO.

Monsieur le Président remercie la présence des élus de Bréhan, Crédin et Gueltas et aborde l'ordre du jour.

I – BILAN DU SERVICE AIDE A DOMICILE ET DU PORTAGE DE REPAS

Céline LE COUEDIC présente le bilan du service d'aide à domicile pour l'année 2020. Il est constaté que le service a réalisé 27 067 heures en 2020 soit une augmentation de 697 heures par rapport à 2019. Le nombre d'heures en mode prestataire s'élève à 26 832 soit une augmentation de 759 heures par rapport à 2019. Le nombre de bénéficiaires s'élève à 180 soit une augmentation de 2 personnes par rapport à 2019.

Un bilan du portage de repas sur l'année 2020 est également présenté. Le service a livré 6 356 repas en 2020 contre 4423 en 2019. Le nombre de personnes ayant bénéficié du portage de repas en 2020 s'élève à 48 contre 37 en 2019.

II – TARIFICATION SAD 2021

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que les tarifs des Services d'Aide à domicile sont encadrés. Il indique que le tarif ne peut pas augmenter plus de 1.5 % par rapport à 2020. L'année passée, l'heure d'aide à domicile était facturée 21.25€. Il rappelle qu'une proposition budgétaire a été transmise au Département en octobre 2020.

Par courrier en date du 20 décembre 2020, le Conseil Départemental a notifié que les propositions budgétaires et tarifaires présentées sont retenues. Aussi, il est proposé de facturer l'heure d'aide à domicile à 21.57 €.

Le Conseil d'administration prend acte de la notification du Conseil Départemental et fixe l'heure d'aide à domicile à 21,57 € à compter du 1er janvier 2021.

Le reste de l'ordre du jour concernait des **questions et informations diverses**, dont, entre autres, les bons d'achats dans les commerces rohannais offerts aux bénéficiaires du CCAS. Au jour du Conseil d'Administration, le CCAS n'avait pas reçu les factures des commerçants. En effet, les personnes pouvaient faire valoir les bons d'achat jusqu'au 31 janvier 2021. Un point sera fait lors de la prochaine réunion. Cependant, les membres de l'assemblée indiquent que les retours sont positifs.

L'ordre du jour étant clos, la réunion s'est terminée à 18 heures 45.

INFORMATIONS DIVERSES

Recensement militaire

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille afin de se faire délivrer l'attestation de recensement militaire, nécessaire pour de nombreuses formalités administratives.

Le recensement est obligatoire.

Cartes d'identité - Passeports

Il est désormais possible de réaliser toutes vos démarches de demande et de renouvellement de carte d'identité et de passeport auprès de l'accueil de la Mairie.

Les créneaux horaires réservés à cet effet sont les suivants :

- le lundi, de 14h à 16h
- le mercredi, de 14h à 16h
- le samedi, de 9h30 à 11h30

La prise de rendez-vous au préalable est obligatoire, à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02.97.51.50.33. La marche à suivre et les pièces justificatives à fournir vous seront communiquées lors de la prise de rendez-vous.

Don de Sang

BRÉHAN - Don du sang : 66 personnes à la collecte du mardi 23 février 2021.

Le site de Vannes s'est déplacé le 23.02.2021 de 15 à 19h salle Pomport de Bréhan pour prélever du sang. 66 personnes avaient réservé tous les créneaux disponibles, dont 2 pour un premier don. Nous remercions les bénévoles qui se sont présentés pour contribuer aux besoins journaliers des 600 malades ou accidentés de Bretagne.

Nous sollicitons à nouveau votre action bénévole pour la prochaine collecte fixée au **mardi 04 mai de 15 à 19h à la salle Belle Étoile de Rohan.**

Réservation sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr (si difficultés, tél EFS : 0297675300). Il faut impérativement se munir d'un document d'identité. Contact: tél. 0297388352 www.dondusang.net www.france-adot.org

Collège Sainte-Jeanne d'Arc

L'association propriétaire de l'école primaire et du collège Ste Jeanne d'Arc de Rohan organise le SAMEDI 20 MARS 2021 un repas à emporter Bœuf Bourguignon/pommes de terre (Saucisses/pommes de terre pour les enfants)

Les repas à emporter sont au prix de 10€ pour un adulte (plat-fromage-dessert) et 6€ pour les élèves/enfants jusqu'en 3e (plat-dessert).

Le retrait des commandes se fera le SAMEDI 20 MARS de 11h30 à 13h30. Les plats seront déjà conditionnés en barquettes. N'oubliez pas de prendre des sacs.

Le protocole sanitaire sera à respecter : gel à l'entrée du self, distanciation, ...

Réservez avant le mercredi 16 mars en téléphonant au collège au 02 97 51 50 67 ou à l'école au 02 97 38 93 65 en dehors des vacances scolaires ou en envoyant un mail à secretariat@jarc-rohan.org

Les bénéfices de ce repas permettent à l'association de financer des travaux à l'école et au collège.

Lycée Xavier Grall

En raison des conditions sanitaires, le lycée Xavier Grall de Loudéac a choisi de revoir ses portes ouvertes. Celles-ci sont remplacées par des entretiens et des visites individuelles, sur rendez-vous.

Contact : secrétariat du lycée, au 02.96.28.03.43.

PETITE ANNONCE

Assistante maternelle

Madame Morgane LEDUC, assistante maternelle à Saint-Maudan, nous informe qu'elle disposera de **deux places à compter de septembre 2021.**

Accueil dans une maison non-fumeurs, avec jardin. Motricité libre et sensorielle.

Pour plus d'informations : 06.24.04.53.88.

VIE ASSOCIATIVE

Association Familles Rurales

• INFOS ACCUEILS DE LOISIRS

NOUVELLE ANIMATRICE AU LOISIRS JEUNES :

Camille Orvoine a pris les fonctions d'animatrice enfance jeunesse au sein de l'association, depuis début janvier.

Elle est présente à l'accueil de loisirs les mercredis et auprès des jeunes pendant les vacances scolaires et sur les temps d'accompagnement des projets.

loisirsjeunesrohancredin@gmail.com
07 68 56 90 24

<https://www.facebook.com/camille.animjeunesse>
Instagram : ljrohancredin/



• ESPACE DE VIE SOCIALE

NOUVEAU SITE INTERNET POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITE :

<https://www.famillesrurales.org/rohan/>

COMITE HABITANTS

La rencontre du comité habitants prévue le 19 février est annulée. Les commissions continuent à avancer sur les projets (Carnet de souvenirs, Communication, Parentalité,...) en s'adaptant à la situation actuelle.

Si vous êtes intéressé, contactez nous 06 69 52 00 01

AIDE AUX DEVOIRS POUR LES ENFANTS (ECOLE PRIMAIRE) INSCRIPTION SEMESTRE 2

1h d'accompagnement le lundi et/ou le jeudi de 17h15 à 18h15
45€ / semestre (1^{er} février – 17 juin)

Renseignement inscription 06 61 00 59 96

Avis aux associations

Toutes les associations rohannaises sont invitées à profiter de la vitrine de l'ancienne pharmacie attenante à la mairie pour présenter leurs activités sous la forme d'expos photographiques, de matériel, de panneaux explicatifs, etc.

Renseignements à l'accueil de la mairie.

MARS / AVRIL 2021
DU 10/03/21 AU 07/04/21
Ecole de La Ville Moisan, ROHAN



LES MERCREDIS DES MARM'OUST

Un petit aperçu des animations prévues sur les vacances de Février/Mars par l'équipe des Marm'Oust (activités manuelles, jeux sportifs, jeux d'expression,...) :

Moulin à Vent	Mysterium	Semis	Cuisine	King Of Tokyo
Memory du Printemps	Jeux de Ballons	Fresque	et bien d'autres....	

Si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter.

Une communication plus détaillée est diffusée via les écoles et est disponible sur notre site internet et notre page facebook.



CONTACTS :

Tel : 06-61-00-59-96

Mail : afr.rohan@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/lesmarmoust>

Site internet : <https://www.famillesrurales.org/rohan/>

Solid'Art

L'association nous annonce l'arrivée de Marie-Pierre à la boutique «Côté Maison», recrutée en Contrat d'accompagnement dans l'Emploi.

L'association poursuit ainsi sa démarche d'Économie Sociale et Solidaire, engagée depuis de nombreuses années.

Solid'Art peut également compter sur l'appui d'Anaïs, volontaire en Service Civique depuis mi-janvier, avec pour mission la préparation du salon du livre d'occasion «Le Livre dans tous ses états», prévu le weekend du 26 juin. Elle veille également à la communication globale de l'association.

Enfin Solid'Art propose une nouveauté pour les ateliers dessin-peinture :

Une «Formule Découverte» comprenant 2 cours gratuits avec matériel fourni et ensuite adhésion à 2.5 €/heure en apportant son matériel.

Pour respecter les conditions sanitaires, l'association a dû réduire de moitié les participants à un atelier (soit 10 maximum).

Solid'Art a besoin d'aide ! L'association est heureuse de pouvoir créer de l'emploi, mais a également besoin de bénévoles pour assurer la pérennité de ses activités. N'hésitez pas à vous faire connaître !



LES SAMEDIS MATINS

UNE PROGRAMMATION DE JANVIER A JUIN 2021

**(CES ANIMATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
MODIFIÉES EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES
PROTOCOLES ET DES MESURES SANITAIRES)**

Samedi 16 Janvier: Atelier Parentalité "Confiance et estime de soi chez l'enfant et l'adolescent", menée par Angéline Briand de l'Association Grandir Avec Toi - 10h-12h30

Samedi 06 Février: Atelier Parentalité "Vécu de la crise sanitaire au sein de la famille", 10h-12h30

Samedi 20 +27 Mars: Atelier Brico "Mosaïque" (à partir de 11 ans) 10h-12h30

Samedi 17 Avril: Atelier "On s'essaie au jardinage" (plantations et discussions) 10h/12h

Samedi 29 Mai: Atelier Familial "bricolage avec mon/mes enfant/s" 10h/12h

Samedi 06 Juin: Sortie Collective, visite de l'exposition photos à La Gacilly - 9h/13h30

Samedi 26 Juin: Atelier parentalité "Parents d'adolescents d'hier et d'aujourd'hui" - 10h/12h

*Inscription Obligatoire
(contacts 1ère page)*

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER
POUR EN SAVOIR PLUS ET CONNAITRE
LES DETAILS DE CHAQUE TEMPS**



SAMEDI 20 MARS + SAMEDI 10 AVRIL 2021
(ATTENTION, ENGAGEMENT DE DATE PAR RAPPORT AU FLYER PRÉSENTANT LES SAMEDIS)

10H-12H30

**A CREDIN
LOCAL JEUNES, 10 PLACE DE L'ÉGLISE**

STAGE DECOUVERTE DE LA MOSAÏQUE

ATELIER BRICO SUR 2 SEANCES

SUR INSCRIPTION :

SUR INSCRIPTION : MORGAN.MEVEL@FAMILLESRURALES.ORG

06-61-00-59-96

• COUT DU STAGE : 4€

• A PARTIR DE 11 ANS

• INSCRIPTION OBLIGATOIRE (nombre de places limitées)



ASSOCIATION DE
ROHAN

FAMILLES RURALES ROHAN

11, place de la mairie

56580 ROHAN

CONTACTS :

06-61-00-59-96

morgan.mevel@famillesrurales.org

DANS MA COMMUNE

Installation d'un radar pédagogique

Si vous ne l'avez pas encore croisé, cela ne saurait tarder : la commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique suite au Conseil Municipal de décembre.

Objectif : Placer ce radar aux entrées de bourg, notamment afin de sensibiliser les automobilistes et les inciter à la prudence.

Petite annonce

L'EURL FRIMALEC recrute un électricien h/f - Au sein de l'entreprise vous interviendrez sur des chantiers en neuf, rénovation bâtiments et maisons individuelles. Vous serez en charge de l'installation électrique, distribution, cablage, appareillage du tableau électrique.

Vous devez savoir lire des plans et être autonome. Vous devez également connaître et respecter les règles de sécurité sur un chantier.

Poste à pourvoir en CDD ou CDI. Travail en journée du lundi au vendredi, 39h hebdomadaire. Salaire motivant en fonction de l'expérience : 1 800 €, mutuelle, panier, véhicule.

Contact : frimalec@wanadoo.fr ou par téléphone : 02.97.38.81.63



DÉTENTEURS DE PORCS OU DE SANGLIERS DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons, conformément à la réglementation en vigueur, de :

1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier depuis le 1^{er} janvier 2019.

La déclaration est à faire auprès de l'ED (Établissement de l'élevage) : cf liste au verso.

2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas ou autres déchets de cuisine.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...).
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'une zone infectée*.
- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains (passage par le sas sanitaire) avant d'entrer en contact avec vos animaux.
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact depuis moins de 48 h avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse).
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse.
- Pour les élevages commerciaux : participez à une formation biosécurité réglementaire (contacter votre vétérinaire, OP, GDS, Association sanitaire porcine régionale ou Chambre d'agriculture).

3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir
www.plateforme-esa.fr

* Pays concernés au 10/05/2019 sur le continent européen :

Belgique, Bulgarie, Espagne, Hongrie, Italie, Letonie, Lituanie, Malaisie, Maldives, Moldavie, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie et Turquie.

